

Nouveau : des permanences France services près de chez vous

France services, un service gratuit et accessible à tous

Une conseillère France services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien. Assurance maladie, déclaration d'impôts, dossiers retraite, Caf, Pôle emploi, demande de carte d'identité ou de passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation d'un véhicule, changement d'adresse, etc.

La communauté de communes propose tous les 15 jours des permanences France services dans 3 communes du territoire :

- les lundis pairs de 14h à 17h à la mairie de Vogüé
- les mardis pairs de 14h à 17h à la maison de pays d'Orgnac-l'Aven
- les jeudis pairs de 14h à 17h à la mairie de Saint-Remèze

Gratuit, sur rendez-vous au 06 02 44 83 78

[Voir les prochaines permanences dans l'agenda](#)

Publié le jeu 28/09/2023 - 15:04